

**PROPRIETAIRES
AU DEVEN
TARIFS 2020-2021**



04 42 56 10 87
www.iedeven.com

	ADHESION	Licence FFE*
Avant 16 ans	52€	25 €
Après 16 ans	98€	25 €
Après 18 ans	98€	36 €

*il ne sera désormais plus possible d'être accueilli en cours sans licence FFE à jour

OUVERTURE DU SECRETARIAT	
Lundi	FERME
Mardi	09h00-12h00 / 15h00-17h30
Mercredi	09h00-12h00 / 14h00-18h30
Jeudi	09h00-12h00 / 15h00-17h30
Vendredi	09h00-12h00 / 15h00-18h30
Samedi	09h00-12h30 / 14h00-17h30

PENSIONS		
Pensions Boxe - le cheval est nourri, logé, laché 2 fois/semaine , casier	379 €	Tout mois entamé est dû dans sa totalité Un préavis d'un mois est obligatoire avant le départ. Remise de 10% sur la 2ieme pension la moins chère non cumulable avec la demi pension DETAILS DES OFFRES DANS LE CONTRAT PROPRIETAIRE
Pensions Boxe "Sérénité" - le cheval est nourri, logé, laché du lundi au dimanche , casier Sur cette pension à 420€ possibilité de partager une "1/2 pension"	420 €	
Pension Stabulation (taille de l'équidé 1m48 max)	208€/mois	
Pension Stabulation Shetland le cheval est nourri, logé, casier	151€/mois	

Est appelé propriétaire, celle ou celui qui a signé le contrat pour le cheval ou poney en pension et qui en a donc la charge

PRESTATIONS POUR PROPRIETAIRES

LE PACK PENSION TRAVAIL* : 135€ par mois en supp. de la pension choisie

- ➔ Nombre de cours collectifs illimités
- ➔ Une 1/2heure particulière ou travail du cheval par semaine
- ➔ Manipulation des couvertures
- ➔ En cas d'absence prolongée du propriétaire prise en charge du travail et des sorties de votre cheval en rapport avec votre pack.

LE PACK PENSION SPORT* : 230€ par mois en supp. de la pension choisie
NOUVEAUTE 2020 PRISE EN CHARGE DE 10% DE CE FORFAIT PAR L'ASSOCIATION DU CEI

- ➔ Nombre de cours collectifs illimités
- ➔ 2x 1/2h particulières par semaine
- ➔ Cheval travaillé 3 fois/semaine par l'enseignant
- ➔ Manipulation des couvertures
- ➔ En cas d'absence prolongée du propriétaire prise en charge du travail et des sorties de votre cheval en rapport avec votre pack.

* Le pack est un engagement nominatif semestriel établi à l'avance et réalisé avec son cheval. Il peut être modifié avant la fin du 6ieme mois sinon on repart sur le principe du semestre précédent
Toute période entamée est dû dans sa totalité (détail de l'offre cf. contrat propriétaire)

PRESTATIONS A LA CARTE

1 heure de monte collective avec son cheval	11 €
1 heure de monte collective avec cheval de club	18 €
1/2 heure particulière	16 €
1 heure particulière	29 €
Travail du cheval monté	28 €
Travail du cheval en longe	18 €
Détente du cheval (monté ou Rond de longe)	12 €
laché en paddock supplémentaire	5 €

Nous étudions la possibilité d'investir dans un marcheur circulaire

REMISE FAMILLE

10% de remise sur les prestations à la carte à partir de 2 personnes.
même foyer fiscal, dont le lien est « Conjoints- Parents-Enfants-Fratrie »

SERVICES SUPPLEMENTAIRES

Stage demi journée avec son cheval :	21 €
La Rando du dimanche - La demi journée	30 €
Votre cheval monté en leçon collective par un cavalier détenteur d'un forfait :	11 €
Foin supplémentaire à votre demande la botte :	12 €
Copeaux supplémentaire à votre demande le sac :	16 €
Boxe pour pension stabulation à votre demande / la nuit :	10 €
Tonte de chasse - Tonte complète :	50€ / 65€
Manipulations des couvertures : la semaine / le mois	12€ / 40€
Vermifugation du cheval	20 €
Location du VL pour petites distances : 0,80 du km + 40€ chauffeur (cette location nest pas automatique la Régie se reserve le droit de refuser)	
Location de casier supplémentaire sous réserve de disponibilité :	100 €